

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE



SECTION I : POUVOIR ADJUDICATEUR :

Pôle Habitat / Colmar – Centre Alsace – O.P.H.
27 avenue de l'Europe – B.P. 30334
68006 COLMAR CEDEX
Tél. : 03 89 22 77 22 – Fax : 03 89 22 77 00
Mail : marches@polehabitat-alsace.fr

Adresses internet :

Adresse générale du pouvoir adjudicateur : www.polehabitat-alsace.fr

Adresse du profil d'acheteur : <https://www.marches-securises.fr>

Adresse auprès de laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues :
point de contact susmentionné

Adresse auprès de laquelle le cahier des charges et les documents complémentaires peuvent être obtenus : point de contact susmentionné

Adresse à laquelle les offres ou demandes de participation doivent être envoyées :
point de contact susmentionné

I.2) TYPE DE POUVOIR ADJUDICATEUR ET ACTIVITE(S) PRINCIPALE(S)

Organisme de droit public. Logement et équipements collectifs.

Le pouvoir adjudicateur agit pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs : non.

SECTION II : OBJET DU MARCHÉ :

II.1) DESCRIPTION

II.1.1) Intitulé attribué par le pouvoir adjudicateur :

Travaux d'entretien courant du patrimoine immobilier.

II.1.2) Type de marché : Travaux. Exécution.

II.1.3) L'avis concerne : la mise en place d'un accord-cadre avec un seul opérateur.

Durée en années : 1

II.1.5) Description succincte :

Afin de réaliser les différents travaux d'entretien courant de son patrimoine immobilier, Pôle Habitat, Office Public de l'Habitat, fait appel à des entreprises dont l'activité relève des différents corps d'état.

II.1.6) Classification CPV (Vocabulaire commun pour les marchés publics) :

45453100

II.1.7) Marché couvert par l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

II.1.8) Division en lots : oui

Il convient de soumettre des offres pour : un ou plusieurs lots

II.1.9) Des variantes seront prises en considération : non

II.2) QUANTITE OU ETENDUE DU MARCHÉ

II.2.2) Options : non

II.2.3) Reconduction :

Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : non

II.3) DUREE DU MARCHÉ : du 01/01/2014 au 31/12/2014

INFORMATION SUR LES LOTS

| | Montant minimum annuel € HT |
|--|--|
| Lot N° 01 - Etanchéité | 28 000,00 |
| Lot N° 02 - Couverture / Zinguerie | 9 300,00 |
| Lot N° 03 - Couverture / Zinguerie | 9 300,00 |
| Lot N° 04 - Chauffage individuel | 23 400,00 |
| Lot N° 05 - Chauffage individuel | 23 400,00 |
| Lot N° 06 - Chauffage individuel | 23 400,00 |
| Lot N° 07 - Installations sanitaires | 14 000,00 |
| Lot N° 08 - Plomberie | 9 300,00 |
| Lot N° 09 - Plomberie | 9 300,00 |
| Lot N° 10 - Electricité | 23 400,00 |
| Lot N° 11 - Menuiserie | 14 000,00 |
| Lot N° 12 - Peinture dans les logements | 23 400,00 |
| Lot N° 13 - Peinture dans les logements | 9 300,00 |
| Lot N° 14 - Peinture dans les parties communes | 14 000,00 |
| Lot N° 15 - Revêtement de sol | 18 700,00 |
| Lot N° 16 - Revêtement de sol | 18 700,00 |
| Lot N° 17 - Carrelage | 23 400,00 |
| Lot N° 18 - Serrurerie | 14 000,00 |
| Lot N° 19 - Menuiseries extérieures PVC | 18 700,00 |

SECTION III : RENSEIGNEMENTS D'ORDRE JURIDIQUE, ECONOMIQUE, FINANCIER ET TECHNIQUE :

III.1) CONDITIONS RELATIVES AU CONTRAT

III.1.2) Modalités essentielles de financement et de paiement :

Ressources propres. Paiement par virement à 30 jours.

III.1.4) L'exécution du contrat est soumise à des conditions particulières : non.

III.2) CONDITIONS DE PARTICIPATION : voir règlement de consultation

SECTION IV : PROCEDURE :

IV.1) TYPE DE PROCEDURE : ouverte

IV.2) CRITERES D'ATTRIBUTION : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges.

IV.3) RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRATIF :

IV.3.4) Date limite de réception des offres : 07 novembre 2013 à 16h00

IV.3.6) Langue pouvant être utilisée : français

IV.3.7) Délai minimum pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre : 120 jours (à compter de la date limite de réception des offres)

SECTION VI : RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES :

VI.3) INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES : Dans le cadre de la dématérialisation le dossier doit être téléchargé et les réponses peuvent être déposées sur le site <https://www.marches-securises.fr>.

VI.4) PROCEDURES DE RECOURS :

VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Strasbourg, 31 avenue de la Paix - BP 51038 - 67070 STRASBOURG cedex Tél : 03.88.21.23.23 - Fax : 03.88.36.44.66

VI.4.3) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours : greffe du Tribunal administratif de Strasbourg, 31 avenue de la Paix - BP 51038 - 67070 STRASBOURG cedex Tél : 03.88.21.23.23 - Fax : 03.88.36.44.66.

VI.5) DATE D'ENVOI DU PRESENT AVIS : 27 septembre 2013